



**ADDENDA A-01**  
**ARCHITECTURE**

**ÉTABLISSEMENT DE COWANSVILLE**  
**RÉNOVATION MAJEURE D'UN BLOC CELLULAIRE**

**TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**

ÉMISSION POUR SOUMISSION  
ÉMIS LE 30 SEPTEMBRE 2015

TPSGC No. R.042138.001  
SCC No. 350-4907  
PRAA No. 224-A-21179  
STANTEC No. 247 P043799



<b><u>PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS</u></b>	
<b>1.0 Généralités</b>	<p>.1 Le présent addenda fait partie des documents contractuels et entre en vigueur immédiatement.</p> <p>.2 <b>Notez que tous les numéros des portes, des cadres et des pièces qui commencent par un 'X', celui-ci indique que ces éléments sont pour le bâtiment 8 uniquement. Cette note est typique pour tous les items et pour l'ensemble des documents.</b></p>
<b>2.0 Devis</b>	<p>.1 <b>Section 01 35 13:</b> .1 Remplacer l'article 1.2.1.5 par celui-ci: " tout autre article non décrit aux paragraphes 1) à 4), possédé sans autorisation préalable, et pouvant mettre en danger la sécurité des personnes ou du pénitencier.</p> <p>.2 <b>Section 01 45 00:</b> .1 Ajouter les articles suivants à l'article <b>1.10 Échantillons d'ouvrages</b> :</p> <p>.8 Avant de commencer la production des puits mécaniques en acier (horizontaux et verticaux) dans les cellules, construire un échantillon d'ouvrage complet des puits mécaniques en acier dans deux cellules superposées. Inclure tous les éléments électromécaniques, architecturaux, les fixations et tous les éléments qui permettront de porter un jugement et pour fins d'approbation du Représentant du Ministère avant de commencer la production de masse. L'échantillon d'ouvrage doit être en tout point conforme aux plans et devis.</p> <p>.9 Avant de commencer la production des fenêtres en aluminium, construire une nouvelle fenêtre de type N-FEN-1, l'installer tel que les exigences de la section 085113 et faire approuver par le Représentant du Ministère avant de commencer la production de masse. L'échantillon d'ouvrage doit être en tout point conforme aux plans et devis.</p>
	<p>.3 <b>Section 08 00 00T (Bordereau portes et cadres):</b> .1 Les portes et cadres suivants auront: .1 une élévation de porte de type B; .2 une élévation de cadre de type A; .3 n'auront pas de panneau fixe en imposte; .4 les cadres seront remplis de béton. .2 Les portes concernées sont: X-1B-18, X-1C-18, X-2B-18, X-2C-19 et X-2D-18. .3 Notez que tous les numéros référentiels pour les portes qui débutent par un 'X', celui-ci indique le bâtiment 8 uniquement.</p>
<b>Fin de l'addenda A-01</b>	